

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Gambetta. M. le Maire dépose une proposition de loi ayant pour objet de modifier le paragraphe 9 de l'article 3 de la loi du 13 mars 1875, relative à la constitution des cadres et des effectifs de l'armée active et de l'armée territoriale. L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du projet de loi relatif à la liberté de l'enseignement supérieur.

avec tous les gouvernements à condition qu'ils fussent honorés et ne fussent pas obstacle à l'expansion catholique. C'était là une bonne politique qui aurait rallié beaucoup de catholiques à la République; mais ce n'est pas celle qu'on a suivie. M. le Président rappelle que la Chambre a voté la loi de 1875, mais qu'elle n'a pas voulu aller plus loin. M. le Ministre M. Waddington déclare formellement que le gouvernement ne veut pas aller plus loin.

On nous communique l'information suivante: Dans la réunion bonapartiste qui a eu lieu hier soir, il a été résolu que la messe en mémoire du Prince Impérial serait célébrée le mardi 28 juillet, lendemain de la St-Jacques. Une magnifique couronne avec une plaque dédicatoire et commémorative sera envoyée à l'impératrice.

Un incendie comme on n'en avait jamais vu à Roubaix, a alluré, ce matin, une foule considérable de curieux sur les bords du canal, de curieux, disons-nous, car le mal était sans remède et les secours eussent été inutiles. Le patron du bateau le Jeune Gustave, amarré à l'embarcadere du nouveau canal, derrière la brasserie de Beauraupre, s'aperçut, ce matin, à six heures, que le feu s'était déclaré dans son charbonnier consistant en 161 tonnes de charbon.

On nous communique l'information suivante: Les réserves de la classe 1870 qui auront droit à leur passage dans l'armée territoriale, le 10 août 1879, sont prévus qu'ils devront, à partir du 6 juillet prochain et jusqu'au 5 août suivant, déposer leur livret individuel à la Mairie de leur domicile ou leur résidence, ainsi qu'il est indiqué à la page 2 de ce livret.

On nous communique l'information suivante: Les livres seront pris à la Mairie par la Gendarmerie et adressés par elle au Bureau de Recrutement pour y faire établir les certificats de passage et les ordres de route; ils seront renvoyés à la Gendarmerie qui les remettra aux intéressés.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Gambetta. M. le Maire dépose une proposition de loi ayant pour objet de modifier le paragraphe 9 de l'article 3 de la loi du 13 mars 1875, relative à la constitution des cadres et des effectifs de l'armée active et de l'armée territoriale.

avec tous les gouvernements à condition qu'ils fussent honorés et ne fussent pas obstacle à l'expansion catholique. C'était là une bonne politique qui aurait rallié beaucoup de catholiques à la République; mais ce n'est pas celle qu'on a suivie.

On nous communique l'information suivante: Dans la réunion bonapartiste qui a eu lieu hier soir, il a été résolu que la messe en mémoire du Prince Impérial serait célébrée le mardi 28 juillet, lendemain de la St-Jacques.

Un incendie comme on n'en avait jamais vu à Roubaix, a alluré, ce matin, une foule considérable de curieux sur les bords du canal, de curieux, disons-nous, car le mal était sans remède et les secours eussent été inutiles.

On nous communique l'information suivante: Les réserves de la classe 1870 qui auront droit à leur passage dans l'armée territoriale, le 10 août 1879, sont prévus qu'ils devront, à partir du 6 juillet prochain et jusqu'au 5 août suivant, déposer leur livret individuel à la Mairie de leur domicile ou leur résidence, ainsi qu'il est indiqué à la page 2 de ce livret.

On nous communique l'information suivante: Les livres seront pris à la Mairie par la Gendarmerie et adressés par elle au Bureau de Recrutement pour y faire établir les certificats de passage et les ordres de route; ils seront renvoyés à la Gendarmerie qui les remettra aux intéressés.